

Compte rendu de la réunion du Centre Communal d'Action Sociale  
de Saint Maurice de Gourdans  
jeudi 18 mars 2021

Présents : Denise BOUVIER, Sophia CALARD, Nicole De KLIJN, Nathalie LLAMBRICH, Marie Noelle MASSON, Pierre MERCIER, Sylvie OLLIER, Vanessa OLLIER, Camille PUYPE, Myriam SAINT-GENIS, Sophie THEVENET, Yves VENÇON.

Excusés : Elisabeth PUYPE, Didier PETITJEAN.

20h, Nicole DE KLIJN ouvre la séance.

Elle présente Sophie THEVENET, qui remplace Marie Louise BOZON, démissionnaire, cite les personnes excusées, et propose un tour de table.

**1- Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance.**

Nicole DE KLIJN vérifie le quorum, propose Myriam SAINT-GENIS comme secrétaire de séance, il n'y a pas d'opposition.

**2- Approbation du compte rendu de la réunion du 25 février 2025.**

Le compte rendu est soumis à l'approbation des membres du CCAS, il n'y a ni question ni commentaire, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**3-Présentation des données permettant d'envisager les actions à mener auprès des personnes âgées.**

Nicole DE KLIJN donne les informations suivantes :

Concernant le nombre de personnes âgées, les chiffres ont été repris et il y a sur la commune 200 personnes âgées de plus de 75 ans

21 personnes âgées de 74 ans

24 personnes âgées de 73 ans

20 personnes âgées de 72 ans

19 personnes âgées de 71 ans

34 personnes âgées de 70 ans

Certaines communes ont fait le choix d'abaisser l'âge des personnes qui reçoivent un colis ou participent au repas des anciens mais ont, pour ce faire, mis des limites de ressource. La commune de Saint Maurice a fait le choix de prendre en compte toutes les personnes d'une classe d'âge sans distinction de revenus.

Le nombre de personnes de plus de 75 ans est conséquent, il apparaît difficile de baisser l'âge de prise en compte.

Pour information, en 2019, 80 personnes ont pris part au banquet et 80 personnes ont préféré recevoir un colis, la somme allouée au repas, comme au colis était de 35€, ce qui en rajoutant le coût du spectacle proposé lors du banquet a entraîné une dépense de 6000 €.

A noter que certaines personnes avaient fait le choix de ne pas participer au banquet et de ne pas recevoir de colis.

#### **4-Réflexions, étude des propositions.**

Les propositions ont été nombreuses et variées tant sur le plan matériel que sur un plan plus relationnel.

L'accent est mis également sur le fait qu'au-delà de la distribution, à mettre en place rapidement pour « compenser » l'absence de banquet, pour raisons sanitaires en 2020, ce qui est une réponse à court terme, le CCAS pourrait réfléchir à moyen terme et imaginer des réponses collectives et plus individuelles, sachant que c'est plus exigeant d'envisager plusieurs réponses.

S'en est suivi un large débat, où tous les participants ont donné leur point de vue sur toutes les propositions de produits à distribuer, l'idée de privilégier le local a été approuvée, très rapidement un consensus a été trouvé.

Dans un second temps les listes de personnes, réparties par zones géographiques ont été présentées à tous les participants, afin que chacun puisse vérifier s'il y avait des changements de situation depuis leur dernière mise à jour.

Des binômes membres élus, membres nommés ont été formés et les zones géographiques ont été réparties entre les différents binômes.

La distribution aura lieu le 2 ou 3 avril, en fonction des disponibilités de chaque binôme

La séance est close à 21h30.

La prochaine réunion aura lieu après la distribution

Fabrice VENET, Président du CCAS  
Nicole DE KLIJN, Vice-présidente du CCAS